

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC1041

présenté par

M. Patrier-Leitus, rapporteur et Mme Duby-Muller, rapporteure

ARTICLE 7

I. – À l'alinéa 2, supprimer la seconde occurrence du mot :

« anonyme ».

II. – En conséquence, à la première phrase de l'alinéa 3, supprimer le mot :

« anonyme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel